



EDITION GRANDES CULTURES

STATION POITOU-CHARENTES

Bulletin n° 279 (28/94) du 06 Décembre 1994

CEREALES : pucerons, toujours très présents dans quelques parcelles.

CEREALES

Stade : deux feuilles à deux talles.

JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE

Situation

Semis de début octobre : il s'agit de parcelles ayant reçu un traitement vers le début novembre pour la plupart. Les recontaminations ayant été très faibles, nous avons actuellement des populations de l'ordre de 0 à 5 %.

Semis de fin octobre : suite au bulletin n° 278, ces parcelles devaient être traitées ; il s'avère que certaines d'entre elles n'ont pu être protégées. Dans ces dernières, les populations de pucerons dépassent les 10 %.

Semis de début novembre : dans l'ensemble, les populations sont faibles (1 à 5 %) mais dans certains cas elles avoisinent les 10 % de pieds colonisés.

Préconisation

Semis précoces : ne pas renouveler le traitement.

– Semis de fin octobre : intervenir rapidement dans les parcelles non traitées à ce jour.

– Semis de début novembre : effectuer des notations et intervenir dans les rares cas où les populations sont proches de 10 %. Pour les autres parcelles, un traitement ne se justifie pas pour l'instant.

OSCINIE

Situation

On observe ponctuellement un flétrissement de la feuille centrale qui jaunit et se dessèche. Un asticot de quelques millimètres est présent à la base. Les dégâts concernent moins de 3 % du peuplement la plupart du temps.
Le climat particulièrement chaud a probablement favorisé l'activité de cette mouche.
La présence de ce ravageur reste rare chez nous.

Préconisation

Aucuune intervention insecticide n'est justifiée.

RESULTATS D'ESSAIS GRANDES CULTURES

La brochure SRPV éditée en vue de la réunion de NORON est encore disponible. De nouveaux thèmes y sont abordés (Phoma du colza, Phomopsis) en plus des rubriques habituelles (piétin-verse, stratégies fongicides, cartographies ravageurs...).

NOM :..PRENOM :..
RAISON SOCIALE :..
ADRESSE :..
CODE POSTAL :..VILLE : ....
NOMBRE DE DOCUMENT : FACTURE : OUI NON (1) Rayer la mention inutile

Document disponible au prix de 90 F. – Réglement par chèque à l'ordre de la FREDEC 13 route de la Forêt 86580 BIARD



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Rte de la forêt - 86580 BIARD
Abonnement annuel: 350 F. Tél.: 49.58.39.02

Publication périodique
Directeur Gérant: G.GOARANT
CPPAP no. 1664 A.D.
ISSN 0294 - 4693

